

DÉTENU PENDANT 20 ANS DANS LE CAMP DE GUANTANAMO

Sofiane Barhoumi extradé vers l'Algérie

P 16

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Lundi 4 avril 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5506 - 19^e année

LE P-DG DE
L'ITALIENNE ENI :

« L'Algérie est
un partenaire
confiant
et crédible »

P 5

GRÂCE PRÉSIDENTIELLE À L'OCCASION
DU RAMADHAN

1 076 détenus condamnés libérés

LIRE EN PAGE 2

CRISE UKRAINIENNE ET MARCHÉ
MONDIAL DU BLÉ

Quelles solutions pour l'Algérie ?

LIRE EN PAGE 3

MERCURIALE



Ph : APS

Des marchés
« Errahma »
sans pitié !

P 3

MANUELS SCOLAIRES



Pas
d'augmentation
des prix

P 3

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME EMIR
ABDELKADER - ZEMMOURI,
CET APRÈS-MIDI À 15H30

Un quinté pas
à sens unique

P 14

Ph : DR



GRÂCE PRÉSIDENTIELLE À L'OCCASION DU RAMADHAN

1 076 détenus, condamnés définitivement, libérés

À l'occasion du mois de Ramadhan, source de dévotion et de miséricorde, le président de la République a décidé d'une grâce au profit de détenus parmi ceux qui étaient condamnés définitivement par la justice.

Par son geste, le chef de l'État veut faire profiter à ces personnes privées de leur liberté, par la force de la loi, les moments de convivialité familiale en ce mois sacré qui sera, de surcroît, couronné par la fête de l'Aïd. En effet, selon un communiqué de la présidence de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé hier un décret présidentiel portant grâce en faveur de 1 076 détenus condamnés définitivement, et ce, à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan. « À l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan et conformément à la Constitution, notamment l'article 91, alinéas 7 et 8, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé dimanche 2 Ramadhan 1443 de l'hégire, correspondant au 3 avril 2022, un décret présidentiel portant grâce en faveur de 1 076 détenus condamnés définitivement », lit-on dans le communiqué. Dans la foulée de cette grâce présidentielle qui est la deuxième en l'espace d'une semaine, le chef de l'État, avait, il y a quelques jours, décidé des mesures de clémence au profit de 70 accusés de trouble à l'ordre public. Autrement dit, ces détenus élargis ont été arrêtés et poursuivis dans le cadre du Hirak.

Depuis son élection à la tête de l'État, le locataire d'El-



F. B. D. R.

Mouradia multipliait les initiatives de clémence au profit des détenus de droit commun et de ceux prétendument appelés d'« opinion ». Premier geste d'apaisement décidé à la veille de la fête de l'Indépendance en juillet 2020, une dizaine de détenus du Hirak ont été élargis alors que d'autres figures de ce mouvement ont bénéficié d'une liberté provisoire sur ordonnance des juridictions compétentes, pour une même mesure dont d'autres détenus avaient bénéficié en février

2021. En juillet 2021, une autre catégorie de détenus a bénéficié d'une mesure de clémence. Il s'agissait des détenus arrêtés et ou condamnés pour fraude et triche aux examens du Baccalauréat de la session 2021, et lesquels ont été élargis à la veille de l'Aïd.

Mais la plus grande opération d'élargissement des détenus est la grâce présidentielle d'octobre 2021 qui a fait profiter à 3000 détenus condamnés définitivement. Mais, ils étaient exclus de cette mesure les individus condamnés dans

des affaires de crimes terroristes, trahison, espionnage, massacre, fuite, parricide, empoisonnement et les crimes de coup et blessures volontaires entraînant la mort, une maladie ou une infirmité permanente. Également, sont exclus les personnes condamnées pour homicide involontaire, les crimes d'attaques et de complots contre l'autorité de l'État, les crimes d'attroupement armé ou d'incitation à l'attroupement, les crimes de rapt... etc.

Farid G.

POUR PRÉPARER LA VISITE PRÉVUE À MOSCOU ET VARSOVIE

Lamamra participe à la réunion de coordination du Groupe de contact arabe

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a participé par visioconférence à une réunion de coordination du Groupe de contact arabe au niveau ministériel sur le conflit en Ukraine, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion entre dans le cadre de la préparation de la visite des ministres des Affaires étrangères algérien, jordanien, soudanais, irakien et égyptien, prévue à Moscou et Varsovie, pour s'entretenir avec leurs homologues de Russie et d'Ukraine, a précisé la même source. Le secrétaire général

de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheït, a pris part à la réunion, selon le communiqué. Le Conseil de la Ligue arabe, réuni le 9 mars 2022 au Caire, avait décidé de mettre en place un groupe de contact arabe au niveau ministériel, constitué de l'Algérie, du Soudan, de l'Irak, de l'Égypte et du Secrétaire général de la Ligue arabe, pour « suivre et mener les consultations et les contacts nécessaires avec les parties concernées en vue de contribuer à trouver une solution diplomatique à la crise » ukrainienne.

S. Oub.

ALORS QUE LES POURPARLERS AVEC MOSCOU REPRENENT CE MARDI

Kiev « prête sous conditions » à accepter le statut de neutralité

L'Ukraine et la Russie ont salué les avancées enregistrées par les pourparlers en cours sur la question de la neutralité de l'Ukraine. Un nouveau round est prévu mardi prochain, selon Vladimir Medinski, le négociateur en chef russe, estimant que les présidents russe et ukrainien « ne peuvent pas encore se rencontrer directement ».

Le négociateur en chef de la délégation de Moscou, Vladimir Medinski, a déclaré, hier, que la position de Kiev d'être prête, sous conditions, à accepter un statut neutre du pays, réclamé par Moscou est « plus réaliste ». Le responsable russe a écrit en effet, sur la messagerie Télégram que « la partie ukrainienne a adopté une approche plus réaliste des questions liées au statut neutre et dénucléarisé de l'Ukraine », précisant toutefois qu'un projet d'accord approprié « n'était pas encore prêt à être soumis aux présidents des deux pays ». De son côté le négociateur en chef ukrainien, David Arakhamia, a affirmé samedi, que Moscou avait accepté « oralement » toutes les

positions avancées par Kiev, « sauf en ce qui concerne la question de la Crimée », a-t-il précisé. Dans sa réaction à la déclaration du responsable ukrainien, son homologue russe, Vladimir Medinski, a déclaré « J'ai une objection à faire, en réalité [...], tous ces accords obtenus à Istanbul ne sont rien d'autre que ce que la Russie réclame depuis 2014 », précisant qu'« il s'agissait notamment du statut neutre et dénucléarisé de l'Ukraine et du non-déploiement de bases militaires étrangères sur son territoire ». Si David Arakhamia « qualifie tout cela de position ukrainienne, laissons-le faire cela », a ajouté Vladimir Medinski. Si David Arakhamia a laissé entendre samedi dernier, que les discussions visant à mettre fin aux hostilités avaient considérablement avancé, Vladimir Medinski a assuré qu'il reste encore beaucoup à faire, affirmant « ne pas partager cet optimisme (de l'Ukraine, Ndlr) ». Plus explicite sur sa position qu'il n'était pas encore temps d'affirmer l'enregistrement d'avancées notables, le négociateur en chef russe déclare que « Les

experts » diplomatiques et militaires ukrainiens ont beaucoup de retard pour confirmer même les accords déjà obtenus au niveau politique », a-t-il affirmé, un retard que bon nombre d'experts étrangers explique par le temps pris dans les consultations de Kiev de ses alliés, notamment Washington. Pour rappel, Kiev propose la neutralité de l'Ukraine et de renoncer à adhérer à l'OTAN, à condition que sa sécurité « soit garantie par d'autres pays face à la Russie » et des négociations pour résoudre le statut du Donbass ukrainien et de la Crimée. Ces propositions, qualifiées par Moscou « de premier progrès » selon les propos de Vladimir Medinski en début de semaine, ont été faites lors des pourparlers directs entre les délégations, russe et ukrainienne tenus, à Istanbul, la semaine passée, et depuis vendredi dernier, les négociations ont repris par visioconférence et le prochain round est prévu ce mardi, selon l'annonce du responsable russe, Vladimir Medinski.

K. B.

DEPUIS LE DÉBUT DU RAMADHAN

Escalade sioniste contre les Palestiniens et des villages pris d'assaut en Cisjordanie

Les forces d'occupation sionistes ont pris d'assaut deux villages à Ramallah, en Cisjordanie occupée, ont rapporté hier, des médias palestiniens, citant des sources de sécurité. Selon les mêmes sources, citées par l'agence palestinienne de presse, Wafa, il s'agit des villages de Turmusia au nord de Ramallah et Al-Janya à l'est de la ville. À Al-Janya, des affrontements ont éclaté entre des jeunes palestiniens et les forces sionistes qui ont « tiré intensivement des balles réelles, des bombes sonores et des gaz lacrymogènes », sans faire de blessés, a ajouté l'agence de presse. Dans la soirée de samedi, trois Palestiniens avaient été tués par les forces d'occupation sionistes dans le nord de la Cisjordanie occupée. La veille, un autre a été tué à El-Khalil lors d'une manifestation contre la colonisation dans les Territoires palestiniens occupés, en plus de deux autres à Jénine (nord). Le porte-parole de la présidence palestinienne, Nabil Abu Rudeina, a « fermement » condamné l'escalade sioniste « dangereuse » ciblant les Palestiniens en ce début du mois de Ramadhan. Meurtres, racisme, arrestations massives... Les Palestiniens entament le mois de Ramadhan dans un contexte de montée des violences commises à leur encontre par les forces d'occupation de l'entité sioniste. L'on compte au moins une douzaine de Palestiniens assassinés par les israéliens, en une semaine, selon l'Agence de presse palestinienne Wafa et un total de 24 Palestiniens tombés martyrs par des tirs à balles réelles, depuis le début de l'année 2022, selon le représentant permanent de la Palestine à l'ONU. « Devant le silence complice de la communauté internationale, les Palestiniens s'organisent pour mener leur lutte par tous les moyens », a témoigné, hier, Ziad Meddough, responsable du département de français à l'Université El Aksa, de la Bande de Ghaza, dans Question internationale de la Chaîne 3, de la Radio algérienne. « Même si la réponse des forces sionistes est trop violente », relève-t-il, « les Palestiniens sont plus que déterminés à poursuivre la résistance ». Il rappelle également que « les manifestations populaires se maintiennent dans plusieurs régions du pays, pour condamner les injustices ». Le responsable du département de français à l'Université El Aksa énumère les difficultés que vivent quotidiennement les Palestiniens : dans les véhicules, « les passagers, hommes, femmes, enfants et personnes âgées sont fouillés au niveau des barrages par des soldats. Les produits de première nécessité sont de plus en plus inaccessibles, notamment dans la bande de Gaza où le blocus est imposé de façon illégale à plus de deux millions de personnes ». Autre entrave de la vie des Palestiniens, explique Ziad Meddough, « le couvre-feu en Cisjordanie empêche les citoyens de se rendre aux mosquées pour accomplir la prière, ou encore l'eau potable qui se fait rare ».

R.J.

HAUSSE DES PRIX DURANT LE RAMADHAN

Marchés « Errahma » sans pitié !

Alors qu'ils sont mis en place comme alternative pour les consommateurs afin de faire face à la hausse des prix dans les marchés ordinaires durant le mois de Ramadhan, les marchés Errahma semblent ne plus s'inscrire dans cette dynamique.



PH : APS

Pour cette année en tout cas, ces marchés sont loin de répondre aux attentes des Algériens exaspérés par une mercuriale en folie mais surtout par l'absence de plusieurs produits de large consommation dans les étales. Si ces marchés d'Errahma ont été pris d'assaut le premier jour du mois sacré, la désillusion et la déception n'ont pas tardé à prendre le dessus sur l'esprit des consommateurs venus faire leur emplettes après avoir fui les marchés ordinaires en raison de la flambée sans précédent des prix notamment ceux des fruits et légumes. En effet, contrairement aux promesses des res-

pensables du secteur du Commerce qui s'étaient engagés à la veille du mois de Ramadhan à assurer la disponibilité des produits de consommation avec des prix raisonnables, à travers notamment le déstockage et la mise en place des marchés d'Errahma, sur le terrain la situation est complètement hors de contrôle. Dans ces chapiteaux, installés dans différentes communes de la capitale, plusieurs produits très demandés ne sont pas exposés à la vente. Il s'agit essentiellement de l'huile de table, du sucre, de la semoule et aussi des viandes, que les consommateurs ne sont pas parvenus à trouver ailleurs et ayant fait leur déplacement essentiellement pour s'en pro-

curer. Au final, il n'y a que des produits de seconde nécessité qui sont exposés dans ces chapiteaux, comme les conserves, les chocolats, les gâteaux, les œufs, les fromages ou encore les produits détergeants. C'est le cas de le dire du marché d'Errahma installé au niveau de la centrale syndicale au 1er mai à Alger. À ce niveau même les légumes et fruits ne sont pas disponibles en quantité et en qualité suffisantes pour répondre à la demande des consommateurs venus des différents quartiers de la capitale dans l'espoir de trouver ce qui leur manque. C'est également le même constat à la place Kitani à Bab el-Oued ou les chapiteaux installés à ce niveau sont en deçà des

attentes. Les produits nécessaires suscités y sont également introuvables, poussant les personnes à vite désertier les lieux. En ce qui concerne les prix, là encore les consommateurs n'ont pas fini d'être surpris. Aucune différence n'a été constaté à ce propos, surtout pour ce qui relève des quelques sortes de légumes exposés dans ces marchés et vendus presque au même prix qu'à l'extérieur. Il est essentiel de relever, par ailleurs, que la mercuriale n'a pas été tendre avec les Algériens en ces premiers jours du mois sacré. Ni les nouvelles lois ni le déstockage ni même les marchés appelés (Errahma) n'ont pu faire quoique ce soit face à la spéculation qui marque son empreinte plus que jamais. Les promesses et les engagements des autorités n'ont pas été à la hauteur des attentes des Algériens majoritairement avec un salaire moyen ou bas. La flambée des prix a été constatée sur l'ensemble des produits dont essentiellement les légumes, les fruits et les viandes. Mais en plus d'une hausse sans précédent des prix, les Algériens font également face à une pénurie de semoule, d'huile et à une crise accentuée de lait subventionné.

Ania Nait Chahal

ENSEIGNEMENT DANS LE SUD

Appel à la révision des horaires

Le ministère de l'Éducation nationale a été interpellé à travers une correspondance adressée par la vice-présidente de l'Assemblée populaire nationale chargée des activités de la communication, de la culture de l'édition et de la formation, Saliha Kachi, de revoir l'agenda des cours mis en place pour les établissements du Sud durant ce mois de Ramadhan. Dans son document, la députée a qualifié d'insensé la décision du MEN de fixer le début des cours dans les écoles du sud du pays à partir de 7 h la matinée. Selon ce qui a été rapporté dans la même correspondance, le climat dans le Sud est encore doux avec des températures modérées, et cela ne nécessite donc pas de commencer les cours à 7h comme cela se fait en été. Pour rappel, Le ministère de l'Éducation nationale avait annoncé mardi passé les

nouveaux horaires des cours dans les établissements éducatifs durant le mois de Ramadhan. Conformément à la note de la Direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative, les horaires des cours sont fixés de 7h00 à 14h00 pour les wilayas d'Adrar, Laghouat, Biskra, Béchar, Tamanrasset, Ouargla, Illizi, Tindouf, El-Oued, Ghardaïa, Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Béni Abbès, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El-Meghaïer et El-Meniâ. Dans les autres wilayas du pays, les horaires des cours sont fixés de 8h30 à 15h30. Pour ce qui est de l'enseignement primaire dans les écoles à vacation unique, la durée des cours le matin et l'après-midi sera réduite de 30 minutes, avec une pause de 15 minutes la matinée. À noter qu'une pause d'une heure et quarante-cinq minutes

sera observée entre la période du matin et celle de l'après-midi. Quant aux écoles primaires à double vacation, la durée des cours du matin et de l'après-midi sera réduite d'une heure, avec une pause de 15 minutes et un intervalle de 30 minutes. Selon le ministère de l'Éducation nationale, toutes les activités programmées seront dispensées en adaptant leur durée en fonction du temps imparti. Dans les deux cycles moyen et secondaire, la séance pédagogique d'une heure sera réduite de 15 minutes, avec une pause de 15 minutes entre les cours du matin et de l'après-midi. Les horaires habituels de travail reprendront après la fête de l'Aïd El-Fitr.

Ania Nch

MANUELS SCOLAIRES

Pas d'augmentation des prix

En prévision de la prochaine rentrée scolaire, le ministère de l'Éducation nationale à travers l'office nationale des publications scolaires, a décidé de ne pas revoir à la hausse le prix des livres, et ce en dépit de la crise du papier et la hausse du prix de cette matière de 12% dans le marché national sous l'effet de la spéculation. Ainsi les manuels scolaires seront revendus avec les mêmes prix réglementés fixés depuis 4 ans. La révision des prix serait toutefois envisagée si les programmes scolaires étaient révisés de fond en comble, passant du cycle primaire jusqu'au secondaire.

A.N.C

PREMIÈRE ANNÉE PRIMAIRE

Coup d'envoi de l'opération d'inscription

Le ministère de l'Éducation nationale a donné hier le coup d'envoi de l'opération d'inscription des élèves en classes de première année primaire pour l'année scolaire 2022/2023, et qui devra se poursuivre jusqu'au 31 mai

prochain. Les inscriptions concernent les enfants nés entre le 1 janvier et le 31 décembre 2016, alors qu'une période exceptionnelle pourrait être fixée le mois de septembre prochain afin de permettre aux retardataires de le

faire. Afin d'assurer une répartition équitable et équilibrée des élèves dans les établissements scolaires, le Men a appelé à la nécessité d'inscrire les enfants par district géographique.

A. N. C.

COMMUNICATION DES ÉLÉMENTS D'APPRECIATION DE LA REPRÉSENTATIVITÉ SYNDICALE Le délai prolongé

Le ministère du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale, a annoncé la prolongation jusqu'au 30 avril en cours, du délai de communication des éléments d'appréciation de représentativité syndicale fixé initialement au 31 mars 2022. Cette prolongation intervient suite à la demande de plusieurs syndicats ayant trouvé des difficultés techniques à remplir les informations requises via la plateforme numérique dédiée à cette opération et mise en place le mois de janvier dernier. Le ministère du Travail informe, à cet effet, avoir pris en considération les réclamations des organisations syndicales de sorte à leur permettre de s'adapter à la nouvelle méthode de travail.

A. N. C.

CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN

Programme de solidarité dans les zones d'ombre

À l'occasion du mois sacré, le Croissant-Rouge algérien (CRA) a mis en place un programme de solidarité au profit des familles démunies prévoyant différents types d'aides, notamment dans les zones d'ombre et ce, à travers l'ouverture de 200 restaurants "Rahma" et la distribution de 40 000 colis de produits alimentaires. Le CRA poursuit ses actions de solidarité avec l'avènement du mois de Ramadhan sacré à travers la mise en place d'un programme prévoyant l'ouverture de 200 restaurants Rahma, la distribution de repas de l'iftar au profit des usagers de la route et de plus de 40 000 colis de produits alimentaires aux familles nécessiteuses et démunies à travers les différentes régions du pays, notamment les zones d'ombre. Pour rappel, le CRA avait donné, jeudi dernier, le coup d'envoi d'une caravane de solidarité transportant 6 000 colis de produits alimentaires destinés aux familles des zones d'ombre à travers les différentes régions du pays. Le programme porte également sur des opérations de concision de plus de 2 000 enfants et la distribution de vêtements de l'Aïd aux enfants des familles nécessiteuses, outre l'organisation de visites aux malades dans certains hôpitaux, notamment les cancéreux. Selon la même source, ces opérations de solidarité s'inscrivent dans le cadre des actions permanentes du CRA, notamment à l'occasion du mois de Ramadhan, soulignant que ces opérations viennent "appuyer les efforts de l'État" en la matière, et ce, dans le cadre du renforcement du principe de solidarité et d'entraide entre les différentes franges de la société".

R. S.

ALGÉRIE POSTE

De nouveaux horaires pour le mois sacré

L'Entreprise Algérie Poste a rendu public, dans un communiqué publié hier, les nouveaux horaires de travail et d'ouverture des établissements postaux durant le mois de Ramadhan. Concernant les services administratifs, le service sera assuré du samedi au jeudi de 8h30 à 15h30, les établissements postaux fonctionnant en système de brigade seront quant à eux ouverts du samedi au jeudi de 8h30 à 15h30. S'agissant des établissements postaux fonctionnant en service limité, y compris les guichets annexes et centres de dépôt et de distribution, ces derniers sont tenus d'ouvrir de 9h00 à 15h00 du samedi au mercredi et de 09h00 à 13h00 dans la journée du jeudi et pour les établissements postaux spécialisés organisés en système de brigade, les horaires ont été fixé de 08h30 à 17h du samedi au jeudi inclus. Quant au centres postaux spécialisés fonctionnant en système limité, ils sont ouverts de 9h00 à 15h00 du samedi au mercredi et de 09h00 à 13h00 les jeudis. Par ailleurs, l'entreprise Algérie Poste a informé les clients détenteurs de la carte Edahabia de la possibilité de payer leurs factures, de l'eau, ADE et Seaal, de l'électricité et gaz (Sonelgaz), d'Algérie Télécom et Mobilis, à l'aide de leur carte précitée. Algérie Poste a expliqué que toutes les factures disponibles sur la page "services en ligne" et que pour en savoir plus, AP a mis à disposition de sa clientèle le lien suivant <https://baridinet.poste.dz/>.

R.E.

PRIME EXCEPTIONNELLE DE COVID-19

Le ministère de la Santé s'explique

Le ministère de la Santé a annoncé la création d'un comité chargé de la révision des textes relatifs aux lois concernant le personnel de Santé, affirmant, par ailleurs, l'achèvement des procédures de versement de la prime exceptionnelle de la Covid, indiquant que les procédures financières nécessaires ont été préparées pour les autres tranches de cette prime qui seront versées dans les délais prévus.



P. F. OR

Dans un communiqué de presse, publié hier sur sa page Facebook, le département de Benbouzid a indiqué que ces recommandations et d'autres ont été mis en place « dans le cadre des efforts du gouvernement pour améliorer la situation et les conditions des praticiens et

professionnels de Santé, et en application des instructions et directives du Président de la République ». Ajoutant que la révision des textes de lois relatifs aux mesures décidées par le Président au profit des personnels de Santé et relatives à l'assurance multirisque, ainsi qu'aux bénéficiaires de l'allocation capital décès par les travailleurs qui ont été martyrisés dans le cadre de la lutte contre

cette pandémie « sera en coordination avec les différents ministères concernés par la communication et la coopération » lit-on dans la même source.

À cet égard, le ministère de la Santé a expliqué : « s'agissant de la révision des lois fondamentales relatives aux agents du secteur de la Santé, parmi les 10 lois essentielles, six ont été élaborées et dépo-

sées auprès de la Direction Générale de la Fonction publique ».

« Quant aux quatre restant, deux d'entre elles seront déposés d'ici une semaine tandis que les deux restants sont en cours de préparation et de correction, et il s'agit de : Lois fondamentales pour les médecins spécialistes, médecins généralistes, sages-femmes, anesthésistes et Réanimateurs, administrateurs de santé, praticiens inspecteurs et utilisateurs paramédicaux » précise le ministère. À noter que les lois fondamentales relatives aux psychologues et aux physiciens sont en cours d'élaboration, dans l'attente de la contribution des partenaires sociaux concernés qui ont été contactés par la commission compétente. Concernant la concrétisation des mesures annoncées par le Président de la République au profit du personnel de la Santé, qui portent sur le capital décès et la couverture globale en matière d'assurance maladie, les dispositions nécessaires ont été réalisées, ce qui a permis la préparation des textes qui ont été transmis aux autres départements ministériels concernés : Finances, Travail et sécurité sociale. En outre le ministère de la Santé a souligné, dans son communiqué, que « la porte du dialogue et de la concertation avec les partenaires sociaux est ouverte pour écouter les préoccupations et les problèmes soulevés par les travailleurs et les professionnels du secteur.

Sarah Oub.

POINT COVID-19

7 nouveaux cas, 5 guérisons et aucun décès

Sept nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et cinq guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, hier, le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 265.691, celui des décès demeure inchangé, soit 6874 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 178 305 cas. Par ailleurs, 6 patients sont actuellement en soins intensifs, précise la même source, ajoutant que 45 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 3 autres ont enregistré de 1 à 9 cas. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exigeait de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le port du masque.

UNIVERSITÉ

La circulaire relative aux préinscriptions et à l'orientation signée

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a signé la circulaire relative aux préinscriptions et à l'orientation des bacheliers de la session 2022, a indiqué dimanche un communiqué du ministère.

La circulaire a été signée en marge de la Conférence nationale des universités, abritée par l'Université "Chahid Hamma Lakhdar" dans la wilaya d'El-Oued jeudi dernier, sous la supervision du ministre de l'Enseignement supérieur et qui a été consacrée à l'évaluation des activités du secteur durant le 1er semestre de l'année universitaire 2021/2022.

Selon la même source, la circulaire relative aux préinscriptions et à l'orientation des bacheliers de la session 2022, se veut la résultante d'un travail de concertation participatif et de coordination, qui s'est fait entre l'administration centrale avec ses services concernés et les conférences régionales des universités et a été signé après avoir été adoptée par la Conférence nationale des universités, tenue le 31 mars 2022". La nouveauté de cette circulaire consiste en "l'élargissement de l'application de la moyenne pondérée pour englober le Baccalauréat de la filière math-technique et le domaine des mathématiques et de l'informatique pour les deux écoles

supérieures de l'intelligence artificielle et des mathématiques, en la division du domaine des mathématiques et de l'informatique en deux filières mathématiques et informatique et en la possibilité de s'y inscrire depuis la 1ère année, et ce, dans les universités et les centres universitaires.

Pour les écoles normales supérieures (ENS), la filière des sciences exactes a été divisée en mathématiques et en physique, avec possibilité de s'y inscrire dès la 1ère année", explique la même source.

Dans le cadre de la même circulaire, quatre nouveaux parcours de formation ont été créés dans le domaine des sciences et technologies dédiés aux bacheliers de la filière math-technique. Des formations d'apprentissage et à inscription locale consistent en un parcours dans le génie civil, Baccalauréat math-technique spécialité génie civil, un parcours dans le génie des procédés baccalauréat math-technique spécialité génie des procédés, un parcours dans le génie électrique Baccalauréat math-technique spécialité génie électrique, ainsi qu'un parcours dans le génie mécanique Baccalauréat math-technique spécialité génie mécanique". Ces formations "seront domiciliées à l'Université de Sétif 1, l'Université de Blida 1, l'Université des Sciences et technologies d'Oran", selon le communiqué. La circulaire prévoit "de nouveaux

parcours de formation en pharmacie pour l'obtention d'une licence spécialisée. Elle est réservée aux bacheliers des filières des Sciences expérimentales, des mathématiques et des Maths-techniques", "une fusion entre l'Ecole Supérieure des Technologies industrielles et l'École nationale supérieure des mines et métallurgie d'Annaba pour devenir l'École nationale supérieure des métiers d'ingénieur", ainsi que la fusion entre l'École supérieure des sciences appliquées et l'Ecole nationale des sciences et technologies d'Alger pour devenir l'École nationale supérieure des technologies avancées qui seront domiciliées au pôle technologique de Sidi Abdallah". La circulaire prévoit "la création de deux écoles supérieures en agriculture saharienne à Adrar et à El-Oued". Concernant l'information et la communication "des supports médiatiques ont été créés au profit des élèves et au profit des nouveaux bacheliers. La circulaire a maintenu le nombre des choix allant de 6 au minimum jusqu'à 10, le test de langue pour ceux désirant s'inscrire en sciences médicales et dans les écoles supérieures des titulaires d'un Baccalauréat étranger, outre le privilège accordé aux sportifs d'élite pour s'inscrire en sciences et techniques des activités physiques et sportives".

APS

TAMANRASSET 40 kilos de drogues et plus de 13 000 capsules psychotropes saisis

Les services de la sûreté urbaine ont saisi conjointement avec la brigade de lutte anti stupéfiants relevant de la Police judiciaire de Tamanrasset 39,70 kg de Bango (type de drogue), 195 grammes de kif traité et 13.510 capsules de psychotropes et arrêté 13 individus présumés impliqués dans ce trafic, a-t-on appris hier auprès de ce corps sécuritaire. Agissant sur informations faisant état de la commercialisation illégale et le stockage par un groupe criminel, au niveau d'un quartier de la ville de Tamanrasset, de quantités de drogues et de produits hallucinogènes, les services de la police ont, à la faveur d'un plan sécuritaire et la perquisition du lieu indiqué, appréhendé 13 individus, dont une femme et de mettre la main sur les quantités précitées de drogues, a-t-on expliqué. La perquisition a permis également de saisir deux tonneaux d'une capacité de 50 litres chacun de boissons alcoolisées frelatées, de deux motocyclettes grosses cylindrées et une somme d'argent de 620.000 DA, revenus du commerce illégal, ont indiqué les services de sûreté de wilaya. Une enquête a été ouverte sur cette affaire, avant de présenter les mis en cause devant les instances judiciaires, a-t-on indiqué de même source.

R. S.

SAISIE DE QUANTITÉS DE FARINE ET DE SEMOULE À ORAN Le spéculateur devant la justice

Le spéculateur qui a stocké plus de 246 quintaux de farine et 244 quintaux de semoule dans un entrepôt sis dans la localité de Benfréha, a comparu hier devant le procureur de la République près le tribunal de Oued Tlelat (Oran), pour le chef d'inculpation de spéculation, une pratique illégale punie par la loi par une peine allant de 10 à 20 ans de prison.

Lors d'une conférence de presse sur cette affaire, tenue au tribunal, le procureur de la République Khechiba Tarik, a indiqué que "le dénommé S.Y a comparu aujourd'hui devant le procureur de la République et a été déféré devant le juge d'instruction dans le cadre d'une requête pour spéculation illégale sur les dérivés céréaliers conformément à l'article 13 de la loi sur la spéculation illicite".

Le magistrat a précisé que l'article en question prévoit une réclusion de 10 à 20 ans assortie d'une amende de 2 à 10 millions DA. Il a souligné que les services de la gendarmerie nationale d'Arzew avaient saisi l'importante quantité de farine et de semoule le 29 mars dernier, après avoir effectué une inspection basée sur des informations reçues par la gendarmerie nationale de Benfréha concernant la présence d'une quantité importante de semoule subventionnée de divers types stockée à l'intérieur d'un entrepôt géré par le nommé S.Y.

Le procureur de la République a relevé que la loi 15-21 du 22 décembre 2021 relative à la spéculation illégale a été promulguée en raison de la propagation de ce phénomène et pour y mettre fin. Elle vise également à "infliger la peine requise à toute personne cherchant à nuire au pouvoir d'achat du citoyen, créant une situation de pénurie sur le marché en monopolisant les produits de base et les produits alimentaires nécessaires", a-t-il dit.

R. S.

CRISE UKRAINIENNE ET MARCHÉ MONDIAL DU BLÉ

Quelles solutions pour l'Algérie ?

L'impact de la crise ukrainienne sur les prix mondiaux des céréales constitue une sérieuse menace sur la sécurité alimentaire de nombreux pays.

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a lancé des alertes à propos des répercussions du conflit russo-ukrainien sur le commerce mondial et sur les prix de l'énergie, à la hausse, ainsi que les prix des intrants indispensables à la production agricole, entraînant des coûts de production plus élevés et des prix de produits alimentaires qui enregistrent des augmentations considérables.

Le professeur Ali Daoudi, enseignant chercheur à l'Institut national d'agronomie, a appelé à tirer les leçons de cette situation. Dans un entretien accordé, hier matin, à la chaîne 3 de la radio algérienne dont il était l'invité de la rédaction, il fait constater «la fin définitive de la période d'abondance et de prix bas des produits agricoles sur le marché mondial». Il prédit «une hausse de la demande mondiale avec une offre qui aura du mal à suivre et des crises de plus en plus fréquentes». Il appréhende une perturbation de l'offre mondiale sur le marché mondial provoquée par ce conflit qui



Ph : DR

oppose deux grands pays producteurs de céréales et d'oléagineux. En plus, le Pr. Ali Daoudi évoque «le retour de la Chine sur le marché mondial en termes d'achats» après l'annonce récente des conditions climatiques défavorables et d'une forte probabilité d'une faible récolte dans ce pays. Il fait remarquer que la hausse des prix du blé a débuté en 2021, mais elle s'est accentuée et a connu une forte accélération à partir de février et mars de cette année. Des indications données, à la fin février, par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni laissent penser que l'Algérie pourrait mettre à l'abri des perturbations du marché mondial, grâce à sa production nationale de céréales qui sera collectée en 2021/2022 et qui devrait se

situer entre 27 et 30 millions de quintaux, ce qui lui permettra de réduire ses importations céréalières de 25%. En outre, l'Algérie mise sur l'augmentation de la superficie agricole dédiée aux céréales, l'amélioration des rendements agricoles à 60/70 quintaux par hectare, la généralisation de l'irrigation notamment dans les zones Ouest et centre du pays. L'agriculture saharienne peut beaucoup apporter à la filière au vu de ses atouts et son fort rendement qui peut atteindre 100 quintaux par hectare. Le programme appliqué par le gouvernement dans le secteur de l'agriculture et du développement rural vise à augmenter la production des céréales à 65 millions de quintaux en 2022 et à 71,8 millions de quintaux en 2024. Le Pr. Ali Daoudi exclut la pénurie en Algérie,

mais il s'attend à une hausse de la facture d'importation des céréales, compensée, heureusement, par la hausse des cours du pétrole. Mais jusqu'à quand l'Algérie pourra-t-elle compenser la hausse des prix des céréales importés par les recettes, en hausse, elles aussi, des ventes d'hydrocarbures? Il est urgent, plutôt, de consacrer ces recettes financières à l'accroissement de la production nationale de blé pour réduire l'impact des aléas extérieurs liés à un conflit ou à une pandémie, ou à tout autre événement. L'Algérie doit être en mesure d'assurer sa sécurité alimentaire, en exploitant tous les atouts dont elle dispose (finances, ressources humaines, sols, climat...) et en mobilisant le monde de la recherche, en particulier à l'Université, tout en revalorisant le travail dans l'agriculture. La priorité donnée par le gouvernement à l'axe de la sécurité alimentaire considérée comme un des enjeux stratégiques de l'Algérie, montre que les pouvoirs publics ont anticipé sur la crise actuelle et sur ses prolongements à l'avenir. Pour sa part, le Pr. Ali Daoudi propose «la création d'une Agence de sécurité alimentaire : un organe qui serait indépendant, qui ne subirait pas la pression des décisions à court terme et pourrait accompagner les gouvernements successifs dans la mise en œuvre d'une stratégie agricole à long terme».

M'hamed Rebah

R.S.

4E ROCADE D'ALGER

Les travaux du tronçon Hannacha-Berrouaghia bientôt relancés

Les travaux de réalisation d'un tronçon de la 4e rocade d'Alger, reliant la localité de Hannacha à Berrouaghia, seront relancés "bientôt", après la levée des contraintes techniques qui ont freiné l'avancement de ce projet, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. La finalisation des procédures d'expropriation et d'indemnisation de propriétaires de terrains, situés sur le tracé de ce tronçon, va permettre de "repandre" les travaux de terrassement de plusieurs sections de la voie express, qui fait la jonction entre "El-Khemis" (Aïn-Defla) et la ville de Berrouaghia, sur un linéaire de 43 km, a-t-on expliqué. Des habitations situées sur le dit-tracé ont été évacuées récemment, après indemnisation des propriétaires, a-t-on indiqué, précisant que l'évacuation de ces habitations va "libérer" le couloir de passage du tronçon qui traverse la commune d'Ouled-Bouâchra, autre localité qui sera desservie par cette voie express. Autre décision prise en faveur de la relance de ce projet, en souffrance depuis plusieurs années, le feu vert accordé pour entamer le déplacement et la protection des conduites d'alimentation en eau potable (AEP) du système de transfert du barrage de "Ghrib" (Aïn-Defla), situées également sur le passage de ce tronçon, a fait savoir la même source. Point de jonction "clé" entre l'Ouest et l'Est du pays, ce tronçon de la 4e rocade d'Alger, est appelé à accélérer le désenclavement d'un nombre important de petites localités, désengorger les autres voies express; en l'occurrence l'autoroute Nord-Sud et la route nationale N 8, et assurer une fluidité de la circulation automobile au niveau des axes routiers du centre du pays, a-t-on signalé.

CÉRÉALES

Les préparatifs pour le lancement prochain de la campagne moisson-battage au Sud prennent fin

Les coopératives des céréales et des légumineuses ont finalisé l'ensemble des préparatifs nécessaires au bon déroulement de la campagne moisson-battage devant être lancée prochainement dans les wilayas du Sud, a-t-on appris hier de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC). Intervenant en application des orientations du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, les coopératives des céréales et des légumineuses d'El Menea, Laghouat, Adrar, Bechar, Saida, Biskra, El Oued, Ouargla, Khenchela et Tébessa ont pris, à cet effet, toutes les mesures nécessaires en prévision du lancement de la campagne moisson-battage devant débuter d'abord dans les wilayas du sud, précise un responsable de l'Office à l'APS. La capacité de stockage globale des coopératives dépasse les 2,6 millions de quintaux, elle demeure ainsi supérieure au volume de production prévu dans le cadre de l'activité de ces coopératives, estimé à plus de 2 millions de quintaux de céréales, ce qui permet d'éviter tout problème pour le stockage des récoltes. Toujours dans le cadre de ces préparatifs, un program-

me a été tracé pour le transport des semences depuis El Menea, Khenchela et Tébessa vers d'autres coopératives. Pour ce faire, plus de 300 camions sont dorés et déjà mobilisés.

L'OAIC œuvre, à travers ces coopératives, à la mise en place de nouveaux points de collecte à proximité des zones de production au Sud afin de se rapprocher des agriculteurs et de faciliter le dépôt des récoltes. Il s'agit, cite la même source, des points de collecte d'Aougrout à

Timimoun et Hassi-Lefhal à El Menea. De plus, les coopératives céréalières ont procédé à la maintenance de toutes les machines consacrées à cette campagne afin d'éviter toute panne ou arrêt pendant la moisson.

LES AGRICULTEURS INVITÉS À SE RAPPROCHER DES COOPÉRATIVES POUR FIXER LES DATES DE LA MOISSON

L'OAIC invite les agriculteurs à se rapprocher des Coopéra-

tives des céréales et légumes secs (CCLS) pour fixer les dates de la moisson et du paiement de leur production en vue de faciliter le travail des coopératives et d'assurer le bon déroulement de la campagne de moisson. Cette opération permettra aussi d'éviter les longues files d'attente, selon la même source. Il convient de noter que l'OAIC a préparé la prochaine campagne de moisson-battage dans une conjoncture particulière sur les marchés

mondiaux des céréales, qui impose le stockage d'importantes quantités de la production nationale de différentes céréales. Dans ce contexte, la réussite de la campagne de moisson-battage est primordiale. L'office "est à pied d'œuvre pour mener à bien cette campagne à laquelle les agriculteurs et d'autres acteurs concernés doivent apporter leur concours", a affirmé le responsable.

APS

LE PDG D'ENI :

« L'Algérie est un partenaire confiant et crédible »

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, hier au siège de son département ministériel, le PDG de la compagnie italienne ENI, Claudio Descalzi, qui s'est dit "très satisfait" du partenariat avec la Sonatrach, qualifiant l'Algérie de "partenaire confiant et crédible", indique un communiqué du ministère. Lors de l'entretien, tenu en présence du PDG du Groupe Sonatrach, les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération et de partenariat liant le groupe Sonatrach à la compagnie italienne ENI, les qualifiant de "très anciennes et d'excellentes" ainsi que les perspectives de leur renforcement, selon le communiqué. Mohamed Arkab et le PDG d'ENI ont également abordé l'état actuel du mar-

ché international du gaz naturel et son évolution ainsi que les opportunités d'affaires et les perspectives futures d'investissement dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables en souhaitant voir "se développer des projets prometteurs qui privilégient les échanges d'expertises et le transfert du savoir-faire". Le PDG d'ENI, s'est dit "très satisfait du partenariat entre Sonatrach et ENI" en exprimant son "très vif intérêt à continuer à investir en Algérie, qui constitue un partenaire confiant et crédible, notamment dans l'amont pétrolier et les énergies renouvelables".

RENCONTRE AVEC LE PREMIER MINISTRE
Le Premier ministre, Aïmène Benabder-

rahmane a reçu, hier au Palais du gouvernement, Claudio Descalzi, Président-directeur général (P-DG) de la compagnie italienne des hydrocarbures ENI, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Les deux parties ont évoqué "l'état et les perspectives des relations de coopération entre les deux pays dans les domaines de l'énergie, tout en exprimant leur détermination à les renforcer et à les diversifier, notamment à travers l'exploitation des opportunités offertes et le développement des investissements communs aux deux compagnies nationales SONATRACH et ENI", a conclu le communiqué.

R. E.

AFGHANISTAN

Le chef des talibans interdit la culture du pavot

Le chef suprême des talibans a ordonné dimanche l'interdiction de la culture du pavot en Afghanistan, et averti que les autorités détruiraient toutes les plantations qu'elles découvrirait et puniraient les responsables.



L'Afghanistan est de loin le premier producteur mondial de pavot, dont sont extraits l'opium et l'héroïne. La production et les exportations ont considérablement augmenté au cours des dernières années. "Tous les Afghans sont informés que désormais, la culture du pavot est strictement interdite dans tout le pays", indique un décret émis par le dirigeant suprême des talibans Hibatullah Akhundzada. "En cas de violation du décret, la culture sera immédiatement détruite

et le coupable traité selon la sharia", ajoute le texte, lu devant un groupe de journalistes, diplomates étrangers et responsables talibans par le porte-parole du gouvernement, Zabihullah Mujahid. Ce n'est pas la première fois que les talibans disent interdire le pavot. La culture de la fleur avait été prohibée en 2000, quelques mois avant que le

régime fondamentaliste ne soit renversé par la coalition internationale menée par les États-Unis en réaction aux attentats du 11 septembre 2001. Pendant leurs vingt ans de guérilla contre les forces étrangères, les talibans ont lourdement taxé les producteurs de pavot dans les régions sous leur contrôle, ce qui est devenu une importante source

de revenus pour eux. Pendant leur présence en Afghanistan, les États-Unis et leurs alliés de l'Otan ont tenté de réduire la culture du pavot et d'inciter les paysans à produire du blé ou du safran à la place. Des initiatives qui ont échoué, alors que les talibans contrôlaient les principales zones de production de pavot. Le vice-Premier ministre taliban, Abdul Salam Hanafi, a nié dimanche que son mouvement ait favorisé la culture du pavot pendant les vingt ans d'insurrection.

"Comment se fait-il alors que les exportations vers le monde entier aient continué alors qu'ils (les forces américaines et alliées) avaient le contrôle total de l'Afghanistan?" a-t-il déclaré. Entre 80% et 90% de l'héroïne et de l'opium dans le monde proviennent d'Afghanistan, selon l'ONU.

La superficie consacrée à cette culture a atteint un record en 2017 avec 250.000 hectares, environ quatre fois plus que dans le milieu des années 1990.

PAKISTAN

Le Premier ministre échappe à la chute et obtient des élections anticipées

Le Premier ministre pakistanais, Imran Khan, a obtenu dimanche la dissolution du parlement et la convocation d'élections anticipées dans les trois mois, après avoir échappé à une motion de censure de l'opposition pour le renverser. Ce coup de théâtre survient alors qu'Imran Khan avait perdu il y a quelques jours la majorité parlementaire nécessaire pour surmonter la motion de censure déposée par l'opposition qui l'accuse de mauvaise gestion économique et de maladresse en politique étrangère. Mais dimanche, à l'ouverture de la séance au cours de laquelle cette motion devait être examinée, le vice-président de l'Assemblée nationale, Qasim Suri, un fidèle de M. Khan, a créé la surprise en annonçant qu'il refusait de la soumettre au vote, la jugeant "contraire à la constitution". La nouvelle a été accueillie avec rage et stupeur par les députés d'opposition, dont beaucoup ont refusé de quitter l'hémicycle. "On se souviendra de cette date comme celle d'un jour noir dans l'histoire constitutionnelle du Pakistan", a déploré Shehbaz Sharif, le chef de la Ligue musulmane du Pakistan (PML-N), le favori pour remplacer Imran Khan en cas de succès de la motion de censure.

Dans un discours à la télévision d'État prononcé quelques minutes après avoir sauvé son fauteuil, Imran Khan a dénoncé les "ingérences étrangères" à l'origine, selon lui, des tentatives pour le chasser du pouvoir et annoncé qu'il demandait au président du Pakistan de dissoudre l'Assemblée nationale. Une demande à laquelle le président Arif Alvi, dont les fonctions sont honorifiques, a accédé dans la foulée, entraînant des législatives anticipées sous 90 jours. "Nous ferons appel au public, organiserons des élections et laisserons la nation décider", a déclaré Imran Khan. Le parti de l'ancienne gloire nationale de cricket, le Pakistan Tehreek-e-Insaf (PTI), Mouvement du Pakistan pour la justice, avait perdu sa majorité parlementaire la semaine dernière, quand un parti allié avait fait savoir que ses sept députés allaient voter avec l'op-

position. Plus d'une douzaine de députés du PTI avaient également changé de camp. Imran Khan avait appelé samedi ses partisans à manifester pacifiquement devant le parlement et laissé entendre qu'il avait encore une carte à jouer. "J'ai un plan pour demain, ne vous inquiétez pas. Je leur montrerai et je les vaincrai devant l'assemblée", avait-il promis.

ACCUSATIONS D'INGÉRENCE

Plus tôt cette semaine, il avait accusé les États-Unis d'ingérence dans les affaires pakistanaises. Selon les médias locaux, il a reçu un rapport de l'ambassadeur pakistanais à Washington, qui a enregistré un haut fonctionnaire américain lui disant que les relations entre les deux pays seraient meilleures si le Premier ministre quittait ses fonctions.

Washington a nié. Imran Khan a de nouveau accusé dimanche les États-Unis de vouloir "changer le régime" au Pakistan en raison de son refus de s'aligner sur les positions américaines concernant la Russie et la Chine. "Cette trahison se déroulait sous les yeux de tout le pays, les traîtres étaient assis là et planifiaient leur complot", a-t-il lancé en référence à l'opposition. Accusé par ses détracteurs de mau-

vaise gestion économique -inflation galopante, roupie faible et dette écrasante-, et de maladresses en politique étrangère, Imran Khan, 69 ans, surmonte ainsi, du moins pour le moment, sa plus grave crise politique depuis son élection en 2018.

Les deux principales formations de l'opposition, le Parti du peuple pakistanais (PPP) et la Ligue musulmane du Pakistan, ont dominé la politique nationale pendant des décennies, avec des périodes de pouvoir ponctuées de coups d'État militaires, jusqu'à ce qu'Imran Khan forge une coalition en promettant notamment aux électeurs de balayer des décennies de corruption.

Certains analystes estimaient qu'Imran Khan avait perdu le soutien crucial de l'armée, clef du pouvoir politique pakistanais. Mais il paraît improbable que son spectaculaire rétablissement de dimanche ait pu se produire sans que les militaires aient été au courant, voire aient donné leur bénédiction. "La meilleure option dans cette situation, ce sont de nouvelles élections pour permettre au nouveau gouvernement de faire face aux problèmes économiques, politiques et extérieurs", a estimé Talat Masood, un ancien général devenu analyste politique.

SRI LANKA

Une manifestation d'opposition bloquée, les réseaux sociaux inaccessibles

Les réseaux sociaux étaient bloqués dimanche au Sri Lanka et des soldats et policiers armés ont empêché une manifestation de l'opposition contre le président Gotabaya Rajapaksa, alors que la colère monte dans le pays en proie à une crise économique sans précédent. Twitter, Facebook, Whatsapp, YouTube et Instagram figuraient parmi les réseaux sociaux rendus inaccessibles dans tout le pays.

Avant que ce blocage ne prenne effet, des activistes anonymes avaient lancé sur internet des appels à de nouvelles manifestations massives dimanche, assortis de hashtags hostiles au pouvoir, tel que #GoHomeRajapaksa ("Dehors les Rajapaksa"). "Ne vous laissez pas dissuader par les gaz lacrymogènes, très bientôt ils seront à court de dollars pour se réapprovisionner",

exhortait notamment un post samedi. Plusieurs centaines de personnes, avec à leur tête des députés d'opposition, se sont rassemblées dimanche devant la résidence du chef de file de l'opposition, Sajith Premadasa, et ont commencé à se diriger vers une des places de Colombo, défiant le couvre-feu en vigueur jusqu'à lundi. Mais ils ont été rapidement empêchés d'avancer par un grand groupe de militaires et de policiers portant des fusils d'assaut automatiques, selon un photographe de l'AFP sur place.

En temps normal, l'armée doit se contenter d'un rôle de soutien à la police. Mais avec l'état d'urgence proclamé vendredi soir par le président Rajapaksa, elle peut intervenir seule, notamment pour arrêter des civils.

COVID-19

La Chine enregistre un pic de contaminations

La Chine a recensé dimanche plus de 13.000 cas de Covid-19 en une journée, le nombre le plus élevé depuis le pic de la première vague épidémique il y a deux ans, et les autorités sanitaires ont annoncé la découverte d'un possible nouveau sous-variant d'Omicron dans la région de Shanghai.

La stratégie "zéro Covid", que la Chine est un des derniers pays à pratiquer, a permis au pays de n'enregistrer qu'un très faible nombre de cas jusqu'en mars dernier. Mais cette politique draconienne, qui vise à empêcher l'apparition de nouveaux cas au moyen de confinements et de tests massifs, d'isolement systématique des malades et de quasi-fermeture des frontières, se retrouve sous pression alors qu'Omicron se répand dans le pays. La quasi-totalité des 25 millions d'habitants de Shanghai, capitale économique de la Chine, sont confinés depuis samedi. La ville est devenue ces derniers jours l'épicentre d'une nouvelle vague de contaminations liée à Omicron.

Les autorités de Suzhou, à l'ouest de Shanghai, ont découvert une mutation du variant Omicron qui n'est répertoriée dans aucune base de données locale ou internationale, a rapporté dimanche la presse d'Etat. "Cela signifie qu'un nouveau variant d'Omicron a été découvert localement", a indiqué l'agence Chine nouvelle, citant le directeur adjoint du Centre de contrôle et de prévention des maladies de Suzhou, Zhang Jun. Plusieurs dizaines de millions de Chinois sont par ailleurs confinés dans le nord-est du pays, berceau de l'industrie automobile. Dimanche, une nouvelle grande ville de la région, Baicheng (1,5 million d'habitants) a été à son tour placée sous cloche. Un total de 13.146 cas de Covid-19 ont été recensés dimanche en Chine, le chiffre le plus élevé depuis le pic de la première vague mi-février 2020. Il s'agit de "1.455 patients avec des symptômes" et de "11.691 asymptomatiques", et "aucun nouveau décès n'a été signalé", a déclaré la Commission nationale de santé dans un communiqué, alors que le variant Omicron, très contagieux, s'est étendu à plus d'une douzaine de provinces.

Près de 70% des nouveaux cas ont été détectés à Shanghai, a précisé la Commission, après les tests réalisés sur l'ensemble des habitants. Face au rebond épidémique, plusieurs halls d'exposition de la métropole ont été transformés ces derniers jours en centres de quarantaine de fortune. Des parents ont exprimé leur crainte d'y être confinés s'ils sont testés positifs, et leurs inquiétudes pour leurs enfants, dont ils pourraient être séparés en vertu de strictes mesures d'isolement.

IL A ENCORE PROUVÉ DANS LES DEUX MATCHS CONTRE LE CAMEROUN

Les Verts peuvent-ils se passer de Slimani ?

Ce qu'a montré le buteur historique de la sélection algérienne, Islam Slimani, a montré dans les deux matches face au Cameroun en particulier, conjuguée à la grande détermination avec laquelle il jouait, ainsi que le niveau extraordinaire qu'il a présenté, incitent les supporters des Verts à ne pas souhaiter le voir prendre sa retraite même s'il aura 34 ans dans quelques semaines.

La raison est simple : À l'heure actuelle, nous n'avons pas d'attaquant de son profil, et nous n'avons pas d'alternative valable sur laquelle nous pouvons miser à l'avenir.

Aussi, Slimani recèle désormais une longue expérience l'ayant rendu très important dans le groupe des Fennecs, rendant impossible de songer, du moins à l'heure actuelle, à se passer de ses services. Ce serait même une grosse erreur d'agir de la sorte.

Il est vrai que l'équipe nationale a besoin de sang neuf, de jeunes joueurs



pour prendre le relais de ceux qui ont hissé haut le drapeau national tout au long de ces trois dernières années, mais dont la carrière internationale tire à sa fin. Mais cela concerne les postes où les prétendants à l'accès à la sélection pour évoluer dans certains postes où le besoin se fait sentir sont disponibles. Malheureusement, ce n'est pas encore le cas pour la pointe de l'attaque, car aucun joueur sur la scène nationale n'a réussi à se mettre à l'évidence dans l'espoir de faire oublier Slimani.

Dénicher un buteur racé de la trempe de l'ancien belouizdadi tend à devenir une tâche délicate. Lors du double confrontation, l'auteur de 40 buts sous les couleurs nationales a donné l'impression d'avoir 20 ans.

Même à Sporting Lisbonne, le premier

club de Slimani quand il avait entamé sa carrière professionnelle en Europe en 2014, le joueur est devenu incontournable depuis qu'il y a fait son retour en janvier dernier.

La preuve, il a été élu meilleur joueur du mois de mars du championnat portugais par le syndicat des joueurs.

De retour en Liga NOS en janvier dernier, le meilleur buteur de la sélection nationale a rapidement retrouvé ses marques au stade José Alvalade.

Lors du dernier mois, Islam Slimani a inscrit trois buts dont un doublé contre Arouca (2-0). Cette récompense individuelle aidera à consoler le buteur des Verts après l'élimination en barrages de Coupe du Monde.

Hakim S.

MALGRÉ LE NUL CONCÉDÉ AVEC L'OGC NICE À DOMICILE

Atal et Delort s'illustrent contre le Stade de Rennes

Le latéral algérien, Youcef Atal, semble être vite remis de la déception de l'élimination des Verts dans les barrages de la coupe du monde. La preuve, il a été d'un apport de taille pour son équipe, l'OGC Nice, avant-hier dans le cadre du championnat de Ligue 1 de France.

Certes, le club de la Côte d'Azur a été accroché à domicile, mais cela ne diminue rien du mérite de l'enfant de la Kabylie auteur d'une copie très honorable pour la circonstance.

Aligné dans son poste de prédilection du côté droit de la défense niçoise face au Stade de Rennes, Atal a contribué d'ailleurs dans le seul but des siens qui n'ont pu se départager avec leur adversaire du jour (1-1), ce qui n'a pas arrangé les affaires des deux formations en course pour une place qualificative à la Ligue des champions euro-



péenne.

Nice a réussi à prendre rapidement l'avantage, grâce à un but 100% algérien, et ce, après une passe décisive de Sofiane Atal vers son compa-

triotte Andy Delort, qui a réussi à donner l'avantage à son équipe.

Malgré la déception qu'il a vécue avec l'équipe nationale algérienne lors des élimina-

toires de la Coupe du monde Qatar 2022, Atal est parvenu à surmonter l'échec, aidant aussi son compatriote Delort à porter à dix son total-butts cette saison, dont deux buts avec son ex-équipe, Montpellier.

En évoquant Delort, ce dernier sera certainement le principal bénéficiaire d'un éventuel retrait de Djamel Belmadi des commandes techniques des Verts. Cette éventualité ouvrirait de nouveau les portes des Fennecs devant l'avant-centre de l'OGC Nice, surtout que Belmadi l'a fait sortir définitivement de ses plans depuis que le joueur a demandé à être dispensé des rencontres des Verts, il y a quelques mois, afin de gagner sa place avec sa nouvelle formation qu'il rejoint en janvier dernier, pour reprendre ses propos.

H. S.

**LES
VERTS
PEUVENT-ILS
SE
PASSER
DE
SLIMANI?**

ANNABA. ENVIRONNEMENT

Installation d'une cellule de suivi des opérations du nettoyage

Une cellule chargée de suivre les opérations de nettoyage de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie de la population de la ville d'Annaba a été installée, coïncidant avec le mois de Ramadhan, a indiqué samedi un communiqué de la cellule de communication de la wilaya.

Cette cellule, installée au cabinet du wali et composée des représentants des partenaires concernés par l'hygiène de l'environnement, est chargée de suivre les actions dans ce domaine et d'évaluer la concrétisation sur le terrain du plan de travail élaboré, après le renforcement du parc des engins de collecte des déchets de la commune d'Annaba avec 10 nouveaux camions-tasseurs, a précisé le même communiqué. Le plan d'action, élaboré pour améliorer la collecte des déchets et améliorer les conditions de vie de la population de la ville d'Annaba et supervisé par le wali, Djamel Eddine Brimi, est basé sur la répartition des engins de collecte des ordures à travers les cinq secteurs urbains de la commune d'Annaba, la désignation du parcours, le nombre et les heures de passage des camions en plus de l'intensification des interventions au niveau des "points noirs" à travers les quartiers, a-t-on détaillé.

La mise en œuvre du plan de travail relatif à la collecte des déchets pendant le mois de Ramadhan à Annaba a été précédée par l'organisation d'une vaste campagne de ramassage des déchets hier (vendredi), à travers la ville avec la participation de plusieurs secteurs, et au cours de laquelle 106 camions ont été mobilisés



pour enlever les déchets et mettre un terme à l'accumulation des ordures qui ternit l'image de la ville.

Pour rappel, 20 nouveaux camions-tasseurs réservés aux ordures ménagères ont été récemment acquis par la wilaya d'Annaba pour répondre à la problématique

de la gestion des déchets domestiques.

La commune d'Annaba a bénéficié de 10 camions-tasseurs, tandis que le reste a été réparti sur les communes d'El Bouni, Sidi Ammar, El Hadjar, Berrahal, Chetaibi, Ain El Berda et Oued El Aneb, a-t-on noté.

TLEMEN. RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Raccordement de plus de 250 exploitations agricoles fin mars dernier

Pas moins de 253 exploitations agricoles de la wilaya de Tlemcen ont bénéficié récemment d'une opération de raccordement au réseau de l'énergie électrique, a-t-on appris samedi d'un communiqué de la Société de distribution de l'électricité et du gaz à Tlemcen. La même source a précisé qu'en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et pour matérialiser les programmes tracés par le ministère de l'Agriculture, et du Développement rural pour le raccordement des exploitations agricoles à l'électricité, "ces exploitations agricoles dont l'étude de dossiers de leurs propriétaires a été achevée ont été

raccordées entre le 15 et le 21 mars dernier". Cette opération a été dotée d'une enveloppe financière de "plus de 248 millions DA pour la réalisation de 75 kilomètres du réseau de moyenne tension et de 108 km du réseau de basse tension", a-t-on fait savoir. Sur le même chapitre, "100 transformateurs électriques ont été installés pour raccorder ces exploitations agricoles à l'énergie électrique à travers 19 daïras, à l'instar de Bab El Assa, Beni Boussaïd, Ghazaouet, Ouled Mimoun, Sebdou, Maghnia", selon la même source. L'opération de raccordement de ces exploitations agricoles se poursuit, par étapes, de concert avec la direction des services agricoles, après introduction

des demandes des agriculteurs et ce, pour permettre aux services de la Sonelgaz d'effectuer des sorties sur le terrain pour pouvoir établir les devis. A rappeler que l'électrification rurale est destinée aux agriculteurs qui expriment leur intérêt pour le forage de puits et l'élevage de vaches laitières et de poules pondeuses. Cette opération contribue à "fixer (stabiliser) les agriculteurs sur leurs terres, leur permettre aussi de concrétiser des projets d'extension des terres agricoles irriguées, de diversifier les produits agricoles, d'augmenter la production de lait et des œufs et de créer des emplois, notamment au niveau des zones agricoles frontalières", a-t-on souligné.

TIZI-OUZOU. SOLIDARITE

Dix-sept marchés de proximité prévus pendant le Ramadhan

Pas moins de dix-sept (17) marchés de proximité sont prévus à l'ouverture durant le mois de Ramadhan à Tizi-Ouzou, ont indiqué samedi les services de la direction locale du commerce. Ces 17 marchés de proximité qui proposeront au citoyen l'ensemble des produits de large consommation durant le mois sacré, viendront s'ajouter à ceux opérant toute l'année et qui feront tous l'objet de contrôles par les 74 brigades mobilisées à cet effet, a-t-on précisé. Le wali Djilali Doumi qui a procédé à l'ouverture du marché de proximité du chef-lieu de la wilaya au niveau de la salle omnisports Saïd-Tazrou, a indiqué que "Trois autres seront ouverts au courant de la première semaine du mois de carême dans les localités du Sud-ouest de la wilaya, Boghni, Draa El Mizan et Tizi-Ghennif". Il a souligné, à l'occasion, que ces espaces feront l'objet d'un "suivi permanent pour s'assurer de la disponibilité des produits et du respect des prix qui seront fixés par la direction du commerce".

GUELMA. COMMERCE

Disponibilité en quantités suffisantes de divers produits alimentaires

Un recensement mené à travers les dépôts de la wilaya de Guelma a conclu à "la disponibilité en quantités suffisantes des stocks de divers produits alimentaires à même de répondre aux besoins des citoyens pendant le mois de Ramadhan", a-t-on indiqué samedi à la Direction locale du commerce. Dans une déclaration à l'APS, le chef du service Régulation des marchés à la Direction locale du commerce, Ali Boulmekh, a expliqué que le recensement, réalisé pour la première fois, a inclus tous les entrepôts et espaces commerciaux de la wilaya. Il a souligné que l'opération vise l'évaluation anticipative des produits alimentaires nécessaires pendant le mois de Ramadhan ainsi que la prise des mesures qui s'imposent pour assurer l'approvisionnement en denrées le marché. Les brigades de la Direction du commerce ont inventorié les quantités de produits manufacturés destinés à la commercialisation et même les matières premières utilisées dans la production de produits de large consommation, a précisé M. Boulmekh. Il a relevé que le recensement a concerné l'huile de table, le sucre, le concentré de tomate, les pâtes et les légumineuses, en plus du blé dur destiné aux minoteries, la semoule, la farine et la poudre de lait. La Direction du commerce a mis en place des brigades comprenant plusieurs agents, dont la mission est de suivre certains produits qui connaissent une perturbation dans la distribution et l'approvisionnement sur le marché.

AÏN-DEFLA. DAS

Caravane de solidarité au profit des familles nécessiteuses

Une caravane de solidarité composée de deux camions transportant 20 tonnes de produits alimentaires de première nécessité est arrivée samedi à Aïn Defla en provenance de la capitale à l'initiative de bienfaiteurs dans le cadre de la solidarité avec notamment les familles démunies des zones d'ombre, a-t-on appris d'un responsable de la direction locale de l'Action Sociale (DAS). "Organisée par des bienfaiteurs, cette initiative s'inscrit dans le cadre de la solidarité spontanée et naturelle traduisant les valeurs religieuses et culturelles de notre société à l'égard des familles démunies, notamment en ce mois sacré de ramadhan", a indiqué le responsable du service solidarité de la DAS, Abdellah Belkacem. Les quantités de produits alimentaires réceptionnées ont été stockées dans des entrepôts faisant face au complexe sportif Abdelkader-Hamdoud de la ville, en prévision de leur distribution, durant la semaine prochaine, au profit de familles habitant des zones d'ombre de la wilaya. Le même responsable a également fait état du lancement d'initiatives similaires durant le mois sacré afin, a-t-il dit, "d'ancrer l'esprit de solidarité et d'entraide dans la société et mettre du baume au cœur des familles non épargnées par les vicissitudes de la vie". "L'élan de solidarité que connaît la wilaya en ce mois de ramadhan à l'initiative d'associations, d'organismes et de bienfaiteurs est à mettre en exergue car il reflète l'esprit de solidarité et d'entraide plusieurs fois séculaire entre Algériens", a observé M. Belkacem.

CONSTANTINE.

SÛRETÉ DE WILAYA

Un plan de sécurité spécial Ramadhan

Un plan de sécurité spécial Ramadhan a été élaboré par la sûreté de wilaya de Constantine avec la mobilisation des moyens humains et matériels requis, a-t-on indiqué samedi dans un communiqué de la sûreté de wilaya. Le plan de sécurité exceptionnel comprend, à l'instar des années précédentes, une série de mesures visant, notamment, à assurer la fluidité du trafic automobile dans les principaux axes routiers et à proximité des marchés connaissant en ce mois sacré une activité intense, a-t-on indiqué à la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le plan met également l'accent sur la prévention à travers le déploiement de patrouilles, en plus d'équipes activant en tenue civile jusqu'à des heures tardives de la nuit pour combattre la criminalité et assurer la sécurité et la quiétude des citoyens dans les espaces et places publiques, ainsi que dans les lieux de culte et de divertissement, a-t-on précisé. Le plan comprend également des mesures anticipatives visant à lutter contre la criminalité sous toutes ses formes en recourant aux systèmes de surveillance par les caméras et aux autres moyens techniques, en plus du renforcement du travail sur le terrain, est-il indiqué. La police a invité, dans son communiqué, les citoyens de la wilaya à contribuer au succès de ce plan par le signalement de toute atteinte à la sécurité sur le numéro vert 1548, le numéro d'appel d'urgence 17 et le numéro 104 également.

Bricks au thon et pommes de terre



- Ingrédients**
- 3 pommes de terre
 - 1 oignon émincé
 - 1 c à s de beurre
 - 600 g de thon à l'huile
 - 100 g de fromage râpé
 - 3 œufs durs
 - 2 c à s de persil haché
 - 1/4 de c à c de harissa
 - 20 g de farine
 - 12 feuilles de bricks
 - Sel et poivre

Préparation :
Peler les pommes de terre, les détailler en dés. Les cuire dans de l'eau salée. Les égoutter et les écraser avec une fourchette, saler et poivrer. Faire revenir l'oignon dans le beurre. Saler et poivrer légèrement. Dans une terrine, mélanger les pommes de terre écrasées, l'oignon, le thon égoutté, le fromage, les œufs durs coupés en dés, le persil et la harissa. Rectifier l'assaisonnement. Préparer la colle : dans un bol, mélanger la farine avec un peu d'eau pour obtenir une pâte bien lisse. Sur un plan de travail, étaler 1 feuille de brick, plier les 4 côtés pour lui donner une forme carrée (les miennes étaient carrées mais ce n'est pas les plus répandues). Disposer 3 c à s de farce au centre. Plier le carré en deux pour obtenir un triangle. Souder avec la colle et appuyer légèrement sur la fermeture. Faire chauffer un bain d'huile, disposer délicatement les triangles, les dorer des deux côtés. Déposer les bricks sur un papier absorbant, servir chaud ou tiède

Crème brûlée



- Ingrédients (Pour 4 ramequins)**
- 5 jaunes d'œufs
 - 80 gr de sucre
 - 50 cl de crème fleurette
 - 1 gousse de vanille
 - Cassonade

Cuisson 60 minutes - th. 100° C

Préparation :
Dans un saladier, mettre les jaunes d'œuf avec le sucre et mélangez au fouet main jusqu'à ce que le mélange blanchisse légèrement. Ajoutez la crème fleurette, et fouettez. Fendre la gousse de vanille en deux dans le sens de la longueur, grattez pour récupérer les graines et ajoutez les à la préparation. Versez dans une casserole et faire cuire la crème en remuant constamment jusqu'à qu'elle épaississe légèrement. Elle ne doit pas bouillir, mais simplement épaissir. Retirez du feu et versez la crème dans les ramequins. Remplir d'eau le lèche frite allant au four et déposez les crèmes. Faire cuire au bain marie pendant 60 minutes th. 100°C. Une fois cuites, les mettre au réfrigérateur au moins 4 heures. Au moment de servir, saupoudrez vos crèmes de cassonade ou sucre en poudre et avec un chalumeau, brûlez-les jusqu'à obtenir un beau caramel doré. à défaut de chalumeau, vous pouvez utiliser le grill de votre four.

1^{re} partie Comment jeûner Le mois sacré



PH : DR

La louange est à Dieu le Créateur du monde Celui Qui existe sans début, sans fin, sans endroit, sans comment et ne dépend pas du temps, rien n'est tel que Lui et Il est Celui Qui entend et Qui voit, quoi que tu puisses imaginer Dieu en est différent.

Et que l'élévation en degré et la préservation de sa communauté de ce qu'il craint pour elle soient accordées à notre maître Mouhamed Al-'Amîn, l'Honnête, celui qui a appelé à la religion de vérité, l'islam la religion de tous les Prophètes du premier 'Adam au dernier Mouhamed. Allâh soubHânahou wa ta'âlâ a ordonné aux musulmans de jeûner le mois de RamaDân, Il dit dans le Qur'ân honoré dit : (yâ 'ayyouha l-ladhîna 'amânou koutiba 'alaykoumou S-Siyamou) Ce qui signifie : « Ô vous qui avez cru, le jeûne vous a été prescrit tout comme il a

été prescrit à ceux qui vous ont précédé, puissiez vous faire preuve de piété », [sôurat Al-baqarah 'ayah 183].

Le jeûne du mois de RamaDân est une obligation éminente et fait partie des choses les plus importantes de l'islam. Les musulmans se réjouissent de son approche : c'est le mois des bienfaits, des actes d'obéissances et des bénédictions. C'est le meilleur mois de l'année. Parmi les nuits de ce mois il y a la meilleure des nuits : la nuit de al-qadr, la nuit de la destinée. Cette obligation a été révélée au mois de Cha'bân de la deuxième année après l'Hégire.

Jeûner, c'est s'abstenir pendant la journée (depuis l'aube jusqu'au coucher) de ce qui rompt le jeûne. Il faut avoir eu durant la nuit l'intention de jeûner la journée du lendemain.

Jeûner est une obligation pour tout musulman pubère, sain d'esprit, capable de jeûner. Il n'est pas valable de la part du mécréant d'origine, ni de l'apostat.

Le jeûne n'est pas valable de la part de la femme qui a les règles ou les lochies. Il leur est un devoir à toutes deux le rattrapage.

Il est permis de ne pas jeûner pour un voyageur qui fait un voyage permettant de raccourcir les prières de quatre à deux rak'ah. Il

appartient à un malade, à une femme enceinte ou à une femme qui allaite, pour qui le jeûne présente une difficulté insupportable de ne pas jeûner ; et il leur est un devoir le rattrapage. Le jeûne de RamaDân devient obligatoire dans l'un ou l'autre des deux cas suivants:

1- lorsque le mois de Cha'bân a atteint trente jours.

2- lorsqu'on a aperçu le croissant de lune du mois de RamaDân, la nuit qui suit le vingt-neuvième jour de Cha'bân, conformément à la parole du Prophète Salla l-Lâhou 'alayhi wa sallam : (Soumôu lirou'yatihi wa'afTirou lirou'yatihi fa'in ghoumma 'alaykoum fa'akmilôu 'iddata Cha'bâna thalâthina yawma)

Ce qui signifie : « Jeûner à la vue [du croissant] et interrompez le jeûne à la vue [du croissant] et si vous ne l'avez pas vue, poursuivez le compte de Cha'bân à trente jours » [rapporté par Al-Boukhâriyy et Mouslim].

Par conséquent, celui qui a vu le croissant de lune de RamaDân doit jeûner ; de même celui qui ne l'a pas vu lui-même, mais a été informé de son apparition par un musulman 'adl - juste -, libre et qui n'est pas connu pour être un menteur.

À suivre...

Lois du jeûne 1^{re} partie

La louange est à Dieu le Créateur du monde Celui Qui existe sans début, sans fin, sans endroit, sans comment et ne dépend pas du temps, rien n'est tel que Lui et Il est Celui Qui entend et Qui voit, quoi que tu puisses imaginer Dieu en est différent. Et que l'élévation en degré et la préservation de sa communauté de ce qu'il craint pour elle soient accordées à notre maître Mouhamed Al-'Amîn, l'Honnête, celui qui a appelé à la religion de vérité, l'islam la religion de tous les Prophètes du premier 'Adam au dernier Mouhamed.

Allâh soubHânahou wa ta'âlâ a ordonné aux musulmans de jeûner le mois de RamaDân.

Allâh ta'âlâ dit : (yâ 'ayyouha l-ladhîna 'amanou koutiba 'alaykoumou S-Siyamou)

: « Ô vous qui avez cru, le jeûne vous a été prescrit tout comme il a été prescrit à ceux qui vous ont précédé, puissiez vous faire preuve de piété », [sôurat Al-baqarah 'ayah 18'].

L'obligation du jeûne de RamaDân est connue d'évidence dans la religion. Par conséquent, celui qui renie son obligation devient mécréant sauf s'il est récemment entré en islam ou s'il a grandi dans une région éloignée des savants. Quant à celui qui ne fait pas le jeûne pendant RamaDân sans excuse légale, tout en ayant pour croyance que le jeûne est obligatoire pour lui, il ne devient pas mécréant, mais il est désobéissant et il lui incombe de rattraper les jours pendant lesquels il n'a pas jeûné. Cette obligation a été révélée au mois de Cha'bân de la deuxième année après l'Hégire et le Messager de Allâh, Salla l-Lâhou 'alayhi wa sallam, a accompli le jeûne de neuf années après qu'il est décédé.

Ainsi, le jeûne du mois de RamaDân béni est une adoration éminente, que Allâh a spécifiée de particularités. Parmi ces particularités, il y a ce qui a été rapporté dans le Hadîth quodsiiyy :

« Allâh dit : Chaque bonne action en vaut dix et [peut être récompensée] jusqu'à sept cents fois hormis le jeûne, il est certes pour Moi et c'est Moi Qui en accorde la récompense correspondante », [rapporté par Al-Boukhâriyy].

Le jeûne du mois de RamaDân fait partie des choses les plus importantes de l'islam. Les musulmans se réjouissent de son approche : c'est le mois des bienfaits, des actes d'obéissances et des bénédictions. C'est le meilleur mois de l'année. Parmi les nuits de ce mois il y a la meilleure des nuits : la nuit de al-qadr - la nuit de la destinée -. Jeûner (as-siyam), c'est s'abstenir pendant la journée (depuis l'aube jusqu'au coucher) de ce qui rompt le jeûne que ce soit manger, boire ou autre que ces deux choses-là. Il faut avoir eu durant la nuit l'intention de jeûner la journée du lendemain.

Jeûner est une obligation pour tout musulman pubère, sain d'esprit, capable de jeûner. Il n'est pas valable de la part du mécréant d'origine, ni de l'apostat.

Le jeûne n'est pas valable de la part de la femme qui a les règles ou les lochies. Il leur est un devoir à toutes deux le rattrapage. Il est permis de ne pas jeûner pour un voyageur qui fait un voyage permettant de raccourcir les prières de quatre à deux rak'ah. Il appartient à un malade, à une femme enceinte ou à une femme qui allaite, pour qui le jeûne présente une difficulté insupportable de ne pas jeûner ; et il leur est un devoir le rattrapage.

Il est aussi un devoir de procéder à l'observation du croissant de lune de RamaDân lors de la nuit précédant le trentième jour de Cha'bân.

Le jeûne de RamaDân devient obligatoire dans l'un ou l'autre des deux cas suivants:

1- lorsque le mois de Cha'bân a atteint trente jours.

2- lorsqu'on a aperçu le croissant de lune du mois de RamaDân, la nuit qui suit le vingt-neuvième jour de Cha'bân, conformément à la parole du Prophète Salla l-Lâhou 'alayhi wa sallam :

(Soumôu lirou'yatihi wa'afTirou lirou'yatihi fa'in ghoumma 'alaykoum fa'akmilôu 'iddata Cha'bâna thalâthina yawma) ce qui signifie : « Jeûner à la vue [du croissant] et interrompez le jeûne à la vue [du croissant] et si vous ne l'avez pas vue, poursuivez le compte de Cha'bân à trente jours » [rapporté par Al-Boukhâriyy et Mouslim].

À suivre...

HADITH DU JOUR

Le mois de ramadhan vous est venu Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

D'après Abou Houreira (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: «Le mois de Ramadhan vous est venu, c'est un mois béni qu'Allah vous a imposé de jeûner. Durant ce mois les portes des cieux sont ouvertes, les portes de la géhenne sont fermées et les diables sont enchaînés. Allah a dans ce mois une nuit qui est meilleure que mille mois, celui qui est privé de son bien est vraiment privé de tout bien».

(Rapporté par Nasai et authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Targhib n°999)

L'imam Souyouti (mort en 911) a cité ce hadith dans son ouvrage Wousoul Al Amani Bi Ousoul Al Tahani p 54 et il a dit ensuite: «lbn Rajab a dit : Ce hadith est une base en ce qui concerne la félicitation pour la venue du mois de Ramadhan».



HIPPODROME EMIR ABDELKADER - ZEMMOURI
LUNDI 4 AVRIL 2022 - PRIX : JUANITA - TROT ATTELE
DISTANCE : 2 300 M - DOTATION : 400 000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Un quinté pas à sens unique

Ce lundi 4 avril nous avons à faire à un superbe quinté à l'hippodrome de Zemmouri avec ce prix Juanita réservé aux chevaux de trois ans et plus demi-sang trotteurs français n'ayant pas totalisé la somme de 200 000 dinars en gains et places depuis octobre passé, même si des éléments tels que Ugo de la Marche, Eclair de Rage, Draga d'Alouatte, American Jones et Fancy free seront difficile à déloger. L'arrivée peut tourner au vinaigre, si c'est le cas, on aura à se méfier de : Axarro, Ayanna d'oger, Un Héros des Vents ou Cactus d'Yvel, mais c'est juste pour une cinquième place.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. UHLAN DANCHE. Bien qu'il est chuchoté dans les coulisses du Paddock, je considère qu'il est préférable de le revoir dans un autre engagement plus favorable. Outsider lointain.

2. AYANNA D'OGER. Elle accuse tout de même plus de quatre mois d'absences, mais, si elle court sur sa forme initiale, elle peut décrocher une cinquième place. Méfiance.

3. UGO DE LA MARCHE. Cela fait longtemps qu'il n'a pas été lauréat, je trouve qu'il va ici signer une victoire tant attendue. À suivre sans voir.

4. CACTUS D'YVEL. Il n'a pas montré des allures assez impressionnantes lors de sa première course d'entrée, il faut qu'il soit au mieux pour affronter ce lot. Outsider assez intéressant.

5. ESUS DE VIETTE. Ce cheval a été bien auparavant, maintenant avec la drive du jeune Rafik Fouzer, il n'arrive toujours pas à mieux s'exprimer. À revoir.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	DRIVER	DIST	ENTRAÎNEURS
M. BECHAIRIA	1	UHLAN DANCHE	N. TARZOUT	2300	PROPRIÉTAIRE
H. GUEROUI	2	AYANNA D'OGER (0)	N. TIAR	2300	N. TIAR
H. BOUBAKRI	3	UGO DE LA MARCHE	ABM. BOUBAKRI	2300	ABM. BOUBAKRI
L. BOUDJEMAA	4	CACTUS D'YVEL (0)	N. HADDOUCHE	2300	B. SLIMI
S. MESSOUS	5	ESUS DE VIETTE	RK. FOUZER	2300	PROPRIÉTAIRE
L. BOUDJEMAA	6	AXARRO (0)	S. SAHRAOUI	2300	B. SLIMI
LE PETIT HARAS	7	AMI PIERROT (0)	H. AGUENOU	2300	H. AGUENOU
MME H. DIREM	8	DRAGA D'ALOUATTE	M. BENCHOUK	2300	PROPRIÉTAIRE
S. AGGACHI	9	UN HEROS DES VENTS	S. FILIRI	2300	S. FILIRI
B. SAFSAF	10	SUPRAMOUR DAUGUSTE (0)	C. SAFSAF	2300	C.SAFSAF
M. BECHAIRIA	11	FANCY FREE	S. FOUZER	2325	PROPRIÉTAIRE
T. BELHABCHIA	12	AMERICAN JONES	R. TARZOUT	2325	PROPRIÉTAIRE
A. CHAABANE	13	ECLAIRE DE RAGE	A. SAHRAOUI	2325	MS. CHAABANE
SA. FOUZER	14	EMILIA STAR (0)	A. BENHABRIA	2350	R. FOUZER

6. AXARRO. Ce trotteur n'est pas un cheval de tout les jours, mais on aura quand même à redouter son entraîneur il a plus d'astuces dans son sac. Méfiance.

7. AMI PIERROT. Tâche assez difficile. Outsider lointain.

8. DRAGA D'ALOUATTE. Elle trouve ici, un bel engagement, d'autant qu'elle s'exprime bien avec la drive de M. Benchouk. Méfiance elle peut surprendre.

9. UN HEROS DES VENTS. Il court dans son parcours de prédilection, on peut lui faire confiance. À suivre.

10. SUPRAMOUR D'AUGUSTE. Tâche difficile. L'impasse.

11. FANCY FREE. Cette jument est là pour disputer les premiers rôles. À suivre

sans voir.

12. AMERICAN JONES. Sa sixième place du 17 mars prouve qu'il est sur une belle forme. Il va être redoutable sur ce coup là. À suivre sans voir.

13. ECLAIRE DE RAGE. Celui-là aussi est capable d'inquiéter les meilleurs de ce lot, le parcours va beaucoup lui plaire. À suivre sans voir.

14. EMILIA STAR. À 2350 mètres, elle aura la tâche assez difficile. À revoir.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

3. UGO DE LA MARCHE - 13. ECLAIRE DE RAGE - 12. AMERICAN JONES - 8. DRAGA D'ALOUATTE - 11. FANCY FREE

LES CHANCES

9. UN HEROS DES VENTS -2. AYANNA D'OGER

La sécheresse en Europe s'accroît et affecte les écosystèmes

Les alertes sécheresse se multiplient dans plusieurs pays d'Europe suite à un hiver particulièrement sec, "une tendance accentuée par le réchauffement climatique", a indiqué la climatologue Sonia Seneviratne. L'experte suisse qui a participé au sixième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a expliqué qu'il y a "une tendance, sur le long terme, à l'assèchement en Europe centrale et occidentale. On voit aussi que cette tendance va s'accroître avec l'augmentation du réchauffement climatique". Elle ajoute que cela est un défi non seulement pour l'agriculture mais que cela affecte aussi les écosystèmes. "On peut penser par exemple, à l'été 2018 où la sécheresse a eu un important impact sur les forêts jurassiennes". En Italie, elle révèle que cela fait plus de 100 jours qu'il n'a pas plu sur la plaine du Pô. Les agriculteurs tirent la sonnette d'alarme car les nappes phréatiques sont vides. "La sécheresse est aussi une menace pour la Suisse", avertit-elle. Du côté de la péninsule ibérique, le Portugal a vécu l'hiver le plus sec du pays depuis 1931. Les trois quarts du territoire ont été classés en état de "sécheresse sévère et extrême" à la mi-mars. L'Espagne, quant à elle, sort d'un hiver très problématique. Le pays n'a reçu que l'équivalent de 45% des pluies qui tombent en moyenne en hiver.

Equateur : Saisie de trois tonnes de cocaïne destinées aux Pays-Bas

Trois tonnes de cocaïne ont été saisies en Equateur alors qu'elles étaient acheminées vers les Pays-Bas, a rapporté la police locale. La drogue, qui était dissimulée dans des caisses de bananes, a été découverte par les agents de la police sur une route menant au port de Guayaquil (sud-ouest). Selon des médias locaux, cette importante cargaison de drogue a été saisie grâce à un effort de renseignement. Le conducteur du camion, un multirécidiviste, a été arrêté par la police. Son casier judiciaire signalait plusieurs crimes de vols qualifiés et de trafic de drogue. Guayaquil, deuxième ville d'Equateur, est devenue ces dernières années l'une des principales plaques tournantes de la cocaïne vers l'Europe et l'Amérique du Nord, avec la présence accrue de cartels de la drogue en provenance du Mexique et de Colombie, selon les autorités locales.

Trois individus exploitant un salon de coiffure pour vendre de la cocaïne arrêtés à Constantine

Les éléments de la 3ème sûreté urbaine relevant de la sûreté de wilaya de Constantine ont arrêté trois (3) individus âgés entre 30 et 36 ans exploitant un salon de coiffure pour préparer et vendre de la drogue dure (cocaïne), a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de ce corps de sûreté. Suite à des informations, reçues fin décembre passé, relatives à l'exploitation par trois individus d'un salon de coiffure dans un quartier de la ville de Constantine pour la préparation et la vente de drogue dure (cocaïne), les enquêteurs ont intensifié les investigations et procédé à la



fouille du local, a précisé la même source. La fouille a permis de découvrir une balance électronique de précision dont l'expertise a mis en évidence la

présence de traces de cocaïne, ainsi qu'une poudre blanche que les mis en cause mélangaient à la cocaïne brute, selon la même source. Après

autorisation du parquet compétent, la police a perquisitionné les domiciles des suspects où une quantité de cocaïne et des sommes d'argent provenant probablement du trafic de drogues ont été découverts, en plus d'une arme blanche prohibée, a-t-on indiqué. Les mis en cause ont été présentés devant le parquet local, après élaboration d'un dossier pénal, pour "possession illicite et préparation de drogue dure (cocaïne) en vue de la vendre", "facilitation à autrui l'utilisation de drogue dure et possession d'une arme blanche de 6ème catégorie sans motif légitime", a-t-on indiqué à la sûreté de wilaya.

Alger : arrestation de 14 individus et saisie de 274 comprimés psychotropes à Zéralda



234.500 DA provenant de ce trafic et un véhicule utilitaire", précise la même source. Les mis en cause ont été déferés devant le parquet territorialement compétent après accomplissement des procédures légales. Par ailleurs, les services de la 23ème Sûreté urbaine Kourifa Rachid de la circonscription administrative d'El Harrach ont procédé, après le traitement de 3 affaires distinctes sur la base d'informations selon lesquelles des suspects se livraient au trafic de drogue de type cannabis et comprimés psychotropes, à l'arrestation de "7 individus en flagrant délit et la saisie de 88,3 g de cannabis, 642 comprimés psychotropes, un montant de 12300 DA, 9 armes blanches

Les services de la sûreté de Zéralda (Alger) ont arrêté 14 individus et saisi 274 comprimés psychotropes et 622 unités de boissons alcoolisées, a indiqué hier un communiqué des services de la sûreté de wilaya d'Alger. "Traitant diverses affaires liées au trafic de drogue et à la vente illégale de boissons alcoolisées, les services de la sûreté de Zéralda (Alger) ont arrêté 14 individus et saisi 274 comprimés psychotropes, 13 g de cannabis, 622 unités de boissons alcoolisées de différents types et volumes, 7 armes blanches prohibées, deux téléphones portables, un montant de

Démantèlement d'une bande criminelle spécialisée dans l'escroquerie et l'arnaque des citoyens à Ghardaïa

Une bande criminelle spécialisée dans l'escroquerie et l'arnaque des citoyens a été démantelée récemment à Ghardaïa par les éléments de la police judiciaire relevant de la section économique et financière de la sûreté de la wilaya, a rapporté samedi un communiqué de cette institution sécuritaire. Plusieurs personnes ont déposé plainte auprès de la police judiciaire contre les membres de cette bande d'escrocs et arnaqueurs qui proposaient à leurs victimes "des affaires en

or" moyennant des sommes d'argent allant de 400 000 à 650 000DA, selon le même document. Les recherches et investigations menées par les services de la sûreté de wilaya ont permis l'arrestation du chef de la bande composée de quatre individus dont trois sont en délit de fuite, avant d'effectuer une perquisition sous la

vision du parquet qui s'est soldée par la saisie d'un ordinateur portable, un téléphone mobile, des documents utilisés pour arnaquer leurs victimes. et qui prouvent également l'implication des quatre mis en cause, âgés entre 22 et 33 ans, dans des opérations d'escroquerie. Les recherches sont toujours en cours pour arrêter toute person-

ne soupçonnée de complicité dans cette affaire. Le chef de la bande qui a été poursuivi pour "association de malfaiteurs et escroquerie" a été placé en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent afin d'identifier d'autres complices et leurs ramifications éventuelles.

Quatre décès et 150 blessés sur les routes durant les dernières 24 heures

Quatre (4) personnes sont mortes et 150 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier, un bilan de la Protection civile. Durant la même période, cinq personnes sont mortes par asphyxie au monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles respectifs, à savoir quatre à Tiaret et une autre personne à Batna, indique la même source. Selon le même bilan, 15 autres personnes ont été également incommodées par le monoxyde de carbone dans les wilayas de Constantine (4 personnes), Djelfa (4), Annaba (2), Sidi Bel Abbes (2), Tiaret (2) et Saida (1). Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de trois incendies urbains et divers dans les wilayas de Constantine, Sétif et Skikda, causant des brûlures à cinq personnes.

MISE AUX POINGS
«Il ne peut être aucun isolement de la Russie, c'est technologiquement impossible dans le monde contemporain»
Dmitri Peskov, porte-parole du Kremlin



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénaire Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger
Tél. : 021 73 76 78
Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA
- Est : SIE
- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.
Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

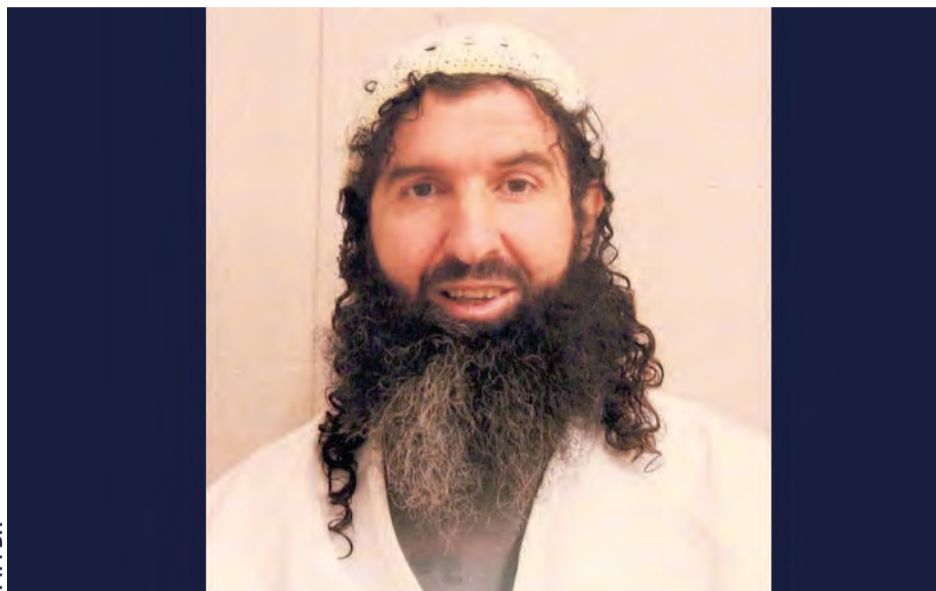
Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction_courrier@yahoo.fr

DÉTENU PENDANT 20 ANS DANS LE CAMP DE GUANTANAMO

Sofiane Barhoumi extradé vers l'Algérie

L'un des plus anciens prisonniers dans le camp de Guantanamo, le dénommé Sofiane Barhoumi, en détention depuis 20 ans à cause de soupçons d'appartenance à l'organisation terroriste Al-Qaïda, sera extradé vers l'Algérie, annonce le département américain de la Défense.



« Le 4 février 2022, le secrétaire à la Défense (Lloyd Austin, ndlr) a notifié au Congrès son intention de renvoyer Barhoumi en Algérie, et en coopération avec nos partenaires algériens, nous avons rempli les conditions pour un acheminement sûr », indique un communiqué du Pentagone repris par plusieurs sources médiatiques.

Dans le même document, les Etats-Unis « saluent la volonté de l'Algérie et d'autres partenaires de soutenir les efforts continus des Etats-Unis pour réduire (...) le nombre de détenus dans le but de fermer le camp de Guantanamo ». Il convient de

souligner que cet Algérien a d'abord été accusé en 2005 de participation à un complot terroriste et inculpé d'avoir travaillé comme formateur dans un camp d'entraînement d'Al-Qaïda pour avoir formé des membres de cette organisation criminelle à la fabrication de moyens de détonation à distance. Mais début 2008, le Pentagone a abandonné les charges retenues contre lui. En 2016, la Commission de révision de Guantanamo a estimé que la détention de

Barhoumi n'était « plus nécessaire » pour protéger la sécurité des États-Unis contre une « menace sérieuse ».

F. G.

DISSOLUTION DU PARLEMENT AU PAKISTAN

La Cour suprême se réunit aujourd'hui

La Cour suprême du Pakistan va entendre aujourd'hui les arguments relatifs à la dissolution du Parlement par le président, a annoncé un communiqué de cette instance dimanche. "Il s'agit d'une question urgente. L'affaire a été fixée à demain. Des avis ont été envoyés à tous les partis politiques et aux fonctionnaires d'Etat", a déclaré le juge suprême Umar Ata Bandial. Le Premier ministre pakistanais Imran Khan a obtenu dimanche la dissolution du Parlement et la convocation d'élections anticipées dans les trois mois, après avoir échappé à une motion de censure de l'opposition pour le renverser. "Le président du Pakistan, le Dr Arif Alvi, a approuvé la demande du Premier ministre", a indiqué son bureau dans un communiqué. Le Parlement a refusé dimanche d'examiner une motion de censure contre M. Khan, la jugeant "contraire à la Constitution". "Je rejette cette motion en vertu de la Constitution", avait déclaré le vice-président de l'Assemblée nationale pakistanaise, Asad Qaiser, au début de la séance au cours de laquelle elle devait être examinée. Quelques minutes plus tard, dans un discours à la télévision d'Etat, M. Khan a annoncé qu'il demandait au président du pays de dissoudre le Parlement. M. Khan est confronté à sa plus grave crise politique depuis son élection en 2018, ses opposants l'accusant de "mauvaise gestion de l'économie" (inflation, roupie faible, dette écrasante) et de "maladresses en politique étrangère". Samedi, le Premier ministre a appelé ses partisans à manifester dans la rue pour protester pacifiquement contre ce qu'il a qualifié de "conspiration" organisée à l'étranger pour l'évincer du pouvoir.

LE REVIREMENT SUR LE SAHARA OCCIDENTAL VU PAR UN EXPERT ESPAGNOL

« Madrid a commis une grave erreur sur le fond et la forme »

L'expert espagnol en droit international et droit constitutionnel, Carlos Ruiz Miguel a indiqué que le revirement de l'Espagne sur la question du Sahara occidental, exprimé par le Premier ministre Pedro Sanchez, constituait une "grave erreur sur le fond et la forme". "Ce qui s'est passé est profondément répréhensible et extrêmement grave, sur le fond et la forme", a affirmé Carlos Ruiz Miguel dans une interview accordée au journal espagnol "El Debate", notant que ce changement de position a été fait en violation de l'article 97 de la Constitution qui stipule que le gouvernement, représenté par le Conseil des ministres, dirige la politique étrangère. "La décision n'a pas été prise par le gouvernement. Sanchez et le ministre des Affaires étrangères, José Manuel Albares, l'ont prise dans le dos du reste des membres du Conseil des ministres", a-t-il soutenu, relevant que les deux responsables espagnols se sont attribués une prérogative que la Constitution ne leur confère pas.

L'expert espagnol, qui est aussi le directeur du Centre d'études sur le Sahara occidental, a insisté sur le fait qu'en Espagne, la politique étrangère n'est pas dirigée par le Premier ministre, "mais par le gouvernement, qui est un organe collégial où il faut discuter et voter au sein du Conseil des ministres".

Il a évoqué, en outre, la responsabilité historique de l'Espagne en tant que puissance administrante au Sahara occidental, notant que ce pays a "des obligations du point de vue juridique" pour "faciliter la décolonisation dans ce territoire" occupé. "L'Espagne a soutenu l'une des parties belligérantes, le Maroc, qui est l'occupant et l'agresseur. C'est-à-dire que l'Espagne, au lieu de faciliter le respect de ses obligations internationales, s'aligne sur une position qui empêche la décolonisation", a-t-il déploré.

L'expert a estimé qu'à travers son revirement sur la question du Sahara occidental, l'Espagne n'a "absolument rien gagné", soulignant que la position exprimée par Sanchez est "une reddition déguisée en échange". Cela, a-t-il ajouté, "ne peut s'expliquer que par une politique profondément défaitiste de la part du gouvernement espagnol" qui a cédé aux menaces du Maroc "contre l'intégrité territoriale de l'Espagne à Ceuta, Melilla et les îles Canaries, ce qui d'emblée nous révèle déjà que ce n'est pas un pays ami".

L'expert en droit international a expliqué que l'Espagne a cédé face aux chantages du Maroc sans aucune contrepartie, relevant que ce revirement n'est qu'une "déclaration unilatérale" de Madrid et qu'il n'y a aucune déclaration de Rabat disant respecter l'intégrité territoriale de l'Espagne.

R. I.

LA MACHINE DE GUERRE SIONISTE A L'ŒUVRE

Treize Palestiniens tués et 368 autres arrêtés en mars dernier

Treize Palestiniens ont été tués et 368 autres arrêtés en mars dernier par les forces d'occupation sionistes et les colons qui poursuivent leurs agressions contre le peuple palestinien et leurs biens, selon l'agence de presse Wafa.

Au total, 13 Palestiniens, dont trois mineurs, ont été tués par balles en mars dernier, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Pas moins de 368 Palestiniens, y compris 14 enfants et 3 femmes, ont été en outre arrêtés en Cisjordanie et à El Qods occupées, a ajouté la source.

L'agence a également révélé que 3230 nouvelles unités coloniales seront construites dans les territoires palestiniens. En outre, des centaines de citoyens ont été asphyxiés suite à l'inhalation du gaz lacrymogène tiré par les forces d'occupation, lors de 41 incursions dans différentes régions en Cisjordanie occupée, selon le décompte de l'agence Wafa.

SOUS-RIRE

1er jour de Ramadhan

